



PROGRAMME DE FORMATION LA PRÉVENTION EN DROIT ET DOCUMENT UNIQUE

INFORMATIONS

Durée : 8 heures

Nombre de participant :
1 à 5 personnes

Formation en **Présentiel**

FORMATION EN INTRA :

Salle de réunion
pouvant accueillir
au minimum 6 personnes.
Tableau et Rétroprojecteur (facultatif)

PRÉ-REQUIS :

Être gérant d'une entreprise,
Avoir un projet de création,
Acteur de la prévention
dans une entreprise.

À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Une attestation de présence
Un kit d'affichage obligatoire
Une trame vierge de **document unique**
à remplir



OBJECTIFS

- ✓ Être capable de **comprendre les obligations** d'une entreprise dans le cadre de la prévention selon le code du travail.
- ✓ Être capable d'**énumérer les documents** obligatoires entreprise.
- ✓ Être capable d'**acquérir les principes de la** prévention en entreprise.
- ✓ Être capable de **réaliser un document** unique d'évaluation.

Attribué par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS Bretagne)
DBFORMATION
Téléphone : 07 45 73 56 44
N° Siret : 83269629800039
Code APE : 8559A - FORMATION
CONTINUE D'ADULTES
Déclaration d'activités : 53351230535